

Mai 2018

Efficacité énergétique dans l'industrie : création d'une nouvelle structure d'animation

Créée à l'initiative du CETIAT qui s'est associé au CETIM, CTCPA, ENEA, cette structure vise à renforcer la filière de l'efficacité énergétique dans l'industrie, accompagner l'innovation en rassemblant tous les acteurs de chaque chaîne de valeur (porteurs de solutions, bureaux d'étude et/ou ingénierie, acteurs de la demande) et de différentes filières industrielles afin d'accroître la transversalité.

Ce projet, labellisé projet pilote de l'Alliance pour l'Industrie du Futur, est soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ainsi que par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie et des Finances.

Cette notion d'efficacité énergétique doit être élargie pour répondre aux besoins de l'industrie dans le cadre de la transition énergétique, au travers de trois notions :

1. la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre par amélioration des procédés industriels ou intégration d'énergies renouvelables ;
2. la flexibilité énergétique pour s'adapter aux fluctuations de l'offre des réseaux d'énergie ou à celles de la demande de production ;
3. l'efficacité énergétique visant à améliorer des procédés de fabrication en termes de performances à consommation constante voire réduite.

Un pôle pour fédérer la filière, construire et accompagner des projets innovants

Le principal objectif d'ALLICE, structure d'animation indépendante, ouverte et équilibrée, est **d'accompagner l'émergence de projets collaboratifs innovants dans le secteur de l'efficacité énergétique industrielle** en suscitant le dialogue entre adhérents, en faisant travailler ensemble les acteurs de l'offre, de la demande, les centres de compétences, des prescripteurs, en développant une approche transverse. Cette émergence peut aussi être apportée par un soutien technique à des start-ups opérant dans ce domaine.

Pour ce faire, les adhérents accéderont, grâce à leur cotisation, à des **études collectives**, issues de leurs propositions, constituées de bulletins de veille biannuels ou trisannuels, d'états de l'art, d'études prospectives, d'études technico-économiques de filières ou secteurs industriels voire de thèses pour dégrossir la faisabilité de certains concepts.

Les programmes collaboratifs, qui en résulteront, seront portés par des consortiums indépendants auxquels il appartiendra de définir les règles de fonctionnement, y compris les aspects Propriété Industrielle. ALLICE pourra néanmoins accompagner les adhérents concernés pour :

- obtenir des labélisations, trouver des financements ;
- proposer des sujets ou appels d'offres à différentes instances (ADEME, ANR, PIA, Commission Européenne...);
- porter des appels d'offres afin d'identifier des partenaires et/ou fournisseurs répondant aux besoins des adhérents ;
- aider les adhérents au montage des projets.

ALLICE va ainsi créer une communauté qu'il convient d'animer et de valoriser en :

- réunissant régulièrement l'ensemble des adhérents afin de définir, valider, présenter les études collectives ;
- organisant des séminaires techniques renforcés par la présence de personnalités extérieures sur des thématiques précises ;
- organisant ou participant à des colloques ouverts à tous afin de valoriser tant la structure que ses adhérents, en particulier les acteurs de l'offre ;
- facilitant l'accès des acteurs de la demande aux technologies et aux centres de compétences issus d'autres secteurs industriels, afin de développer une fertilisation croisée ;
- permettant aux centres de compétences de valoriser leurs actions, leurs compétences et moyens au travers de journées ou ateliers techniques ;
- apportant aux prescripteurs et institutionnels une structure représentative favorisant le dialogue avec la filière de l'efficacité énergétique et en facilitant sa promotion.

Son fonctionnement

Société par actions simplifiées, la structure qui vise une montée en puissance progressive, est portée initialement par **cinq partenaires** : le CETIAT, le CETIM, le CEA LITEN, le CTCPA et ENEA. L'actionnariat pourra être élargi dans les deux prochaines années.

Le modèle économique d'ALLICE repose principalement sur les adhésions des acteurs de l'offre, de la demande et des prescripteurs.

Sa gouvernance est assurée par :

1. **un conseil de surveillance** en charge de sa supervision, en particulier sur les aspects budgétaires et les orientations stratégiques,
2. **un comité directeur** rassemblant actionnaires, président exécutif et directeur général de la structure, gérant le programme d'actions,
3. **un comité d'orientation**, composé de personnalités extérieures et de représentants des adhérents, proposant des visions stratégiques,
4. **le Club PRIME, instance d'échange pour les adhérents**, exprimant les besoins et validant le programme d'actions.

Avec un effectif initial de trois personnes, la structure s'appuiera sur les centres de compétence publics ou privés tant en France qu'à l'étranger, de manière à garantir la qualité des travaux.

Les thématiques

Après consultation d'un certain nombre d'acteurs, adhérents potentiels, les thématiques suivantes structureront son activité :

- **la composante économique** en affinant les spécifications techniques des technologies émergentes pour élargir leurs marchés potentiels, en recherchant de nouveaux modèles d'affaires mettant en perspective l'interopérabilité des secteurs d'activité et les leviers économiques maximisant le profit des acteurs de la filière ;
- **l'approche systémique** recouvrant les méthodologies/outils pour optimiser ou flexibiliser un procédé ou un ensemble industriel (par exemple, intégration d'énergies renouvelables, développement de réseaux locaux ...) ;
- **le développement des éco parcs** et leur conception qui demande des méthodologies spécifiques pour identifier par exemple les synergies potentielles dans des zones industrielles ;
- **les opérations unitaires** en tant que subdivision d'un procédé industriel consistant en une opération physique ou chimique ;
- **les briques technologiques ou composants** indispensables pour concevoir des procédés efficaces et flexibles ;
- **les technologies numériques** intégrant l'instrumentation des procédés destinés à mieux maîtriser les conditions opératoires, et les outils logiciels valorisant les informations disponibles dans des domaines tels que la maintenance prédictive, l'optimisation des conditions opératoires, la modélisation fine des plateformes industrielles.

La capacité d'ALLICE à fédérer et à faire émerger des projets innovants dans une approche transverse de l'efficacité énergétique lui permettra de répondre aux besoins exprimés par la filière. Ainsi, nous contribuerons à améliorer la compétitivité des sites industriels implantés en France et, plus généralement, de ceux opérés par nos adhérents et rendre plus compétitifs à l'international les acteurs de l'offre des solutions.

Christophe DEBARD
Président exécutif



Jean-Paul GOURLIA
Directeur général



A propos des partenaires

CETIAT : Créé en 1960, le CETIAT a pour objectif de participer à l'innovation des secteurs industriels, en anticipant les évolutions et les besoins de ces derniers. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, certifié ISO 9001 :2005 pour l'ensemble de ses prestations, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérauliques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations.

Pour plus d'informations : www.cetiat.fr.

CETIM : Le CETIM, institut technologique labellisé Carnot et membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de près de 6 500 entreprises françaises, Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques et, grâce à son expertise reconnue, opère aussi à l'international, notamment dans les régions francophones. Son action en fait le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais, contrôle/mesure, développement durable, appui aux PME. Son offre globale transforme les connaissances scientifiques en applications au service de l'industrie.

Pour plus d'informations : www.cetim.com

CTCPA : Le CTCPA, Centre Technique Industriel certifié « Institut technique agro-industriel » par le Ministère de l'agriculture, accompagne à l'aide de ses moyens techniques et humains les industries agro-alimentaires et startups sur de nombreuses thématiques : innovation produits/ procédés/ emballage, formulation, sécurité alimentaire, industrialisation, développement durable. Son expertise lui permet aussi de travailler par approche produit : légumes, fruits, plats cuisinés, biscuits, céréales, boissons, foie gras. En parallèle, le CTCPA réalise des missions de recherche collective et de support technico-réglementaires pour la profession conserve, produit déshydraté et légumes surgelés.

Pour plus d'informations : www.ctcpa.org

ENEA : ENEA Consulting est une société de conseil en stratégie spécialisée sur les enjeux de la transition énergétique et environnementale. Elle met à profit une compréhension fine et globale des ruptures technologiques, économiques et réglementaires du secteur de l'énergie pour proposer à ses clients des opportunités de croissance et de création de valeur. Elle accompagne les fournisseurs de solutions pour créer de nouvelles offres, les consommateurs d'énergie pour construire leur feuille de route éco-efficente, les énergéticiens et offreurs de services énergétiques à développer des modèles économiques innovants. Son business model repose également sur un engagement fort en faveur de l'accès à l'énergie dans les pays en voie de développement.

Pour plus d'info : <http://www.enea-consulting.com/>